

• Pour un partage équitable de la rue entre vélos, piétons et autos

jeudi 15.01.2009, 04:49 - La Voix du Nord



Lors d'une réunion d'information, il a été question des rues que les cyclistes souhaiteraient voir aménagées pour les vélos.

| LAMBERSART |

Pas facile de circuler sur deux petites roues sans risques. C'est pour cette raison que les animateurs lambersartois de l'ADAV ont organisé une réunion d'information.

L'association a été créée en 1982 et comptait plus de mille adhérents en 2007. Son but principal est de promouvoir le vélo comme moyen de déplacement au quotidien. La réunion au centre Jules-Maillot était surtout destinée à évoquer les points noirs lambersartois et les moyens d'y remédier.

C'est Lille Métropole Communauté Urbaine (LMCU) qui étudie les projets d'aménagement, et c'est ensuite la mairie qui décide. Lors d'une réunion récente de concertation entre les élus et les représentants de l'ADAV, la municipalité souhaitait que les demandes d'aménagements se concentrent sur la desserte des établissements scolaires (collèges et lycées) et des salles de sports afin de faciliter la circulation des jeunes à vélo.

Il a été question des nombreuses rues que les cyclistes souhaiteraient voir aménagées pour les vélos. Les actions prioritaires seraient : - assurer la continuité de l'aménagement sur l'avenue de l'Hippodrome - double sens cyclable rues du Bourg, Gambetta, Picavet, Nicot, Marceau, Doumer, des Magnolias, du Maréchal-de-Lattre - mise en zone 30 avec dispositifs ralentisseurs dans le secteur de Canteleu, entre la rue Flament-Reboux et la rue Sainte-Cécile.

- des axes structurants ne sont pas aménagés dans les deux sens et restent peu sécurisants pour les cyclistes, comme la rue Bonte, l'avenue H.-Delecaux, l'avenue du Bois et surtout le pont de Verlinghem, qui reste un point noir très dangereux pour les vélos. •

GÉRARD CRINIER (CLP)

> Contact ADAV : Sabine Genest, chargée de concertation.

www.droitauvelo.org



Réagissez

• Nom d'utilisateur :

• Mot de passe :

• [pas encore inscrit ?](#)

• Rédigez votre commentaire (1000 caractères max.):

• [Quelques règles de bonne conduite avant de réagir](#)

•

Les opinions émises par les internautes n'engagent que leurs auteurs. La Voix du Nord Multimédia se réserve le droit de suspendre ou